

SEANCE ORDINAIRE du 12 avril 2017

L'an deux mil dix sept et le douze avril à quatorze heures, le conseil municipal dûment convoqué en séance ordinaire s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Régis BOURELLY, Maire.

Présents : Mrs Yvan LAGET, Bernard MOLHERAC, Yvan VALMALLE, Jean-Claude NAUD, Mme Caroline VICINI.

Absents : Mrs Gilbert BLANC, Jean-Jacques GUITTARD, Claude UNTERSINGER, Mmes Isabelle MONTET, Camille HALUT.

Mr le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière séance.

Voté à 6 voix pour : Mrs Laget, Molh rac, Naud, Valmalle, Bourelly, Mme Vicini.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2017

Mr le Maire donne lecture du BP de la commune.

Les d penses et les recettes de fonctionnement s' l vent   793 715.63 

Les d penses et les recettes d'investissement s' l vent   566 197.00 .

Le vote donne le r sultat suivant :

- Pour : 6 voix (Mrs Laget, Molh rac, Naud, Valmalle, Bourelly, Mme Vicini)

BUDGET PRIMITIF EAU 2017

Mr le Maire donne lecture du BP de l'eau.

Les d penses et les recettes de fonctionnement s' l vent   243 407.70 

Les d penses et les recettes d'investissement s' l vent   399 841.38 

Le vote donne le r sultat suivant :

- Pour : 6 voix (Mrs Laget, Molh rac, Naud, Valmalle, Bourelly, Mme Vicini)

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2017

Mr le Maire donne lecture du BP de l'assainissement.

Les d penses et les recettes de fonctionnement s' l vent   59 070.55 

Les d penses et les recettes d'investissement s' l vent   170 020.58 

Le vote donne le r sultat suivant :

- Pour : 6 voix (Mrs Laget, Molh rac, Naud, Valmalle, Bourelly, Mme Vicini).



le 6/04/17



VENTE MAISON T LE DEVOIS

Suite à la décision de vendre la maison T située le Devois, Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu deux offres.

Mr et Mme Loubatière ont fait une offre à 41 000€

Mr et Mme Lèbre Alain ont fait une offre à 40 000€.

Mr le Maire rappelle au conseil municipal que des travaux sont à prévoir et notamment la toiture à refaire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à 6 voix pour (Mrs Laget, Molhérac, Naud, Valmalle, Bourelly, Mme Vicini) de retenir l'offre parvenue en premier en mairie et qui est celle de Mr et Mme Lèbre.

FIN DE SEANCE : 14h55

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

le 6/09/17



Mr **Yvan LAGET**

[Handwritten signature of Yvan Laget]

Mr **Bernard MOLHERAC**

[Handwritten signature of Bernard Molherac]

Mme **Caroline VICINI**

[Handwritten signature of Caroline Vicini]

Mr **Jean-Claude NAUD**

[Handwritten signature of Jean-Claude Naud]

Mr **Yvan VALMALLE**

[Handwritten signature of Yvan Valmalle]

Mr **Régis BOURELLY**

[Handwritten signature of Régis Bourelly]

Mr **Gilbert BLANC**

Mr **Claude UNTERSINGER**

Mme **Isabelle MONTET**

Mr **Jean-Jacques GUITTARD**

Mme **Camille HALUT**



1e6109117

